

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 25 juin 2004
(convocation du 14 juin 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Juin Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOCCHIO Claude à M. MARTIN Hugues
M. BREILLAT Jacques à M. REBIERE André
M. BROQUA Michel à M. GUICHARD Max
Mme. BRUNET Françoise à Mme. PUJO Colette
M. CASTEL Lucien à M. CASTEX Régis
M. CAZENAVE Charles à M. BANNEL Jean-Didier (jusqu'à 11 H)
Mme. DARCHE Michelle à M. LOTHAIRE Pierre
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stephan (à partir de 10 H 45)
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. VALADE Jacques
M. DUCASSOU Dominique à M. DUCHENE Miche
Mme. FAYET Véronique à Mme. DESSERTINE Laurence
M. FEUGAS Jean-Claude à M. CHAZEAU Jean
M. FREYGEFOND Ludovic à Mme. COLLET-LEJUIF Sylvie (jusqu'à 10 H 55)
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. JAULT Daniel à Mme. DELAUNAY Michèle
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. JUNCA Bernard

Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. BOBET Patrick (à partir de 10 H 45)
M. MONCASSIN Alain à Mme. FAORO Michèle (à partir de 11 H 00)
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. PONS Henri
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. ROUSSET Alain à M. JOUVE Serge
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent
M. SIMON Patrick à M. QUANCARD Joël (à partir de 11 H 00)
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth (jusqu'à 11 H 05)
Mme. WALRYCK Anne à M. MERCHERZ Jean

LA SEANCE EST OUVERTE

Soutien aux réseaux de solidarité - Associations : Caisse Sociale de Développement Local - Gironde Initiative - Maison de l'Initiative et de l'Emploi - Programmes pluriannuels d'actions 2004 - 2006 - Subventions de la Communauté Urbaine - Approbation - Conventions - Décisions - Autorisations

Monsieur BRON présente le rapport suivant

Mesdames, Messieurs

Certaines associations assurent sur le territoire de l'agglomération une fonction d'accompagnement à la création d'entreprises, de mise en œuvre de fonds d'accompagnement et de développement de l'entrepreneuriat auprès de publics spécifiques et/ou en difficulté. A ce titre, elles sont amenées à mobiliser des fonds publics, semi-publics ou privés pour la mise en œuvre de prêts personnels ou prêts d'honneur.

Dans le cadre de la mise en place de sa nouvelle politique économique, adoptée par le Conseil de Communauté du 17 janvier 2003, dont les objectifs ont été définis et validés dans le plan d'actions adopté par le Bureau de la Communauté en juin 2003, la Communauté Urbaine de Bordeaux, qui apporte par ailleurs son soutien financier à certaines de ces associations depuis plusieurs années, pourrait consolider son partenariat au travers d'un programme d'actions pluriannuel sur la période 2004-2006.

Ce partenariat, initié en 2003, permet à notre établissement public de participer à un effet de levier en faveur de la création d'entreprises, ces associations constituant sur l'agglomération un maillage et une offre complémentaire adaptée aux besoins spécifiques des créateurs, soit par :

- le financement social (Caisse Sociale de Développement Local),
- l'action de levier de cofinancements (Gironde Initiative),
- l'aide à la faisabilité et à la concrétisation de projets (Maison de l'Initiative et de l'Emploi).

1. Caisse Sociale de Développement Local (C.S.D.L.)

1.a : Présentation et objectifs :

Association Loi 1901 créée en 1998, la Caisse Sociale de Développement Local contribue au financement, grâce à l'octroi de prêts, de petits projets de création ou de reprise d'entreprises que les banques refusent de soutenir en raison du type d'activité ou de la situation personnelle du demandeur qui peut être chômeur ou titulaire de minima sociaux

(63,5 % des porteurs de projets). Depuis sa création, l'association a accordé 271 prêts pour un montant de 1.668.820 €, ce qui a permis la création de 353 emplois. La C.S.D.L. est principalement sollicitée par des créations « ex nihilo », les rachats de fonds de commerce et les développements restant tout à fait minoritaires.

Chaque dossier reçu par l'association fait l'objet d'une double analyse et le Comité de crédit prend ensuite sa décision à partir d'un rapport qui décrit à la fois la viabilité économique du projet et la situation sociale du porteur de projet. Grâce à l'accompagnement soutenu et régulier effectué auprès des créateurs, le taux de réussite enregistré par l'association est de l'ordre de 83 %, le taux d'échec économique après 5 ans de fonctionnement s'établissant pour 2003 à 15 %.

Les objectifs pour l'année 2004 sont d'octroyer une centaine de prêts devant aboutir à la création de 150 emplois, 120 prêts pour 2005, et 140 prêts pour 2006. En outre, la C.S.D.L. entend développer activement ses activités dès 2004 par un renforcement accru de nouveaux partenariats et de ses outils de communication.

1.b – Budgets prévisionnels 2004-2005-2006

CHARGES € T.T.C.	2004	2005	2006
Prêts	680.000	840.000	1.008.000
Provisions	170.000	210.000	252.000
Matériels	4.000	2.000	2.000
Salaires	92.000	100.000	105.000
Charges sociales	36.800	40.000	42.000
Locaux et charges	30.000	33.000	35.000
Autres charges	70.000	72.000	75.000
Taxes	5.000	7.500	9.000
Total :	1.087.800	1.304.500	1.528.000

RESSOURCES € T.T.C	2004	2005	2006
Fonds propres	280.705		
Remboursement des prêts	212.000	240.000	300.000
France Active Garantie	45.000	50.000	60.000
Produits financiers	35.000	43.500	52.500
Ville de Bordeaux	150.000	150.000	150.000
Communauté Urbaine de Bordeaux	100.000	100.000	100.000
Caisse d'Epargne :	200.000	30.500	30.500
Feder :	35.250	10.000	10.000
Ressources à trouver :	29.845	680.500	825.000
Total :	1.087.800	1.304.500	1.528.000

Notre établissement public et la Ville de Bordeaux, qui ont soutenu dès l'origine les actions de la C.S.D.L., sont régulièrement sollicités pour renouveler leurs participations; la Ville de Bordeaux a confirmé, comme chaque année depuis 1998, son engagement financier à hauteur de 150.000 €; la Communauté Urbaine, sollicitée à hauteur de 100.000 €, pourrait quant à elle, comme elle l'a fait pour les exercices précédents, poursuivre son accompagnement à hauteur de 50.000 € annuels, ainsi que le prévoient les orientations relatives aux modalités de mise en œuvre de la nouvelle politique économique de la CUB validées par le Bureau de la Communauté en juin 2003.

2. Gironde Initiative :

2.a : Présentation et objectifs :

Plateforme d'Initiative Locale créée en mai 2000, Gironde Initiative a pour objectif principal d'encourager et de sécuriser la création et la reprise de TPE de tout secteur (hors production agricole) par trois actions fortes :

- accompagner le porteur de projet en amont de la création pour sécuriser et fiabiliser son projet,
- renforcer ses fonds propres en lui octroyant un prêt d'honneur et en démultipliant le financement de son projet par l'obtention de concours bancaires,
- parrainer le créateur pour rompre son isolement durant les premières années d'exploitation.

Depuis son lancement, Gironde Initiative a accompagné sur le seul territoire communautaire la création de 94 entreprises, qui ont généré 204 emplois ; le montant total des prêts d'honneur ainsi accordés s'élève à plus de 665.000 €, représentant un effet de levier intéressant sur les financements bancaires, limitant le taux de défaillance des structures nouvellement créées à 6 %.

Désignée en 2003 par la Direction départementale de l'emploi et de la formation professionnelle et la Caisse des dépôts et consignations pour gérer le dispositif local d'accompagnement sur les territoires de Bordeaux Rive Droite, Gironde Initiative poursuivra, sur la période 2004-2006, ses efforts pour valoriser et étendre davantage l'ensemble de ses partenariats pour le fond de prêts d'honneur, qui devrait atteindre, pour 2004, la somme de 210.000 €. Sur cette même période, Gironde Initiative entend organiser trois sessions annuelles d'information et de formation, ainsi qu'un séminaire annuel visant à l'acquisition de savoirs, et d'expériences et concourant à la mise en relation entre entreprises pour favoriser les courants d'affaires.

Enfin, Gironde Initiative espère obtenir, dès cette année, l'agrément de la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité d'Aquitaine pour instruire les demandes dans le cadre du Fonds de garantie pour l'initiative des femmes.

2.b – Budgets prévisionnels 2004-2005-2006

Partenaire financier depuis sa création aux côtés du Conseil Général de la Gironde, notre établissement public est aujourd'hui sollicité à hauteur de 10.000 € annuels, dans le cadre d'un budget prévisionnel pluriannuel établi comme suit :

CHARGES € T.T.C.	2004	2005	2006
Salaires	83.643	85.000	86.500
Charges sociales	35.122	36.200	36.380
Petit équipement et fournitures	2.430	2.490	2.520
Loyers et charges	5.510	5.630	5.700
Fonctionnement Comité d'agrément	5.850	5.960	6.000
Déplacements	2.500	2.550	2.600
Autres charges	5.754	5.920	6.010
Impôts - Taxes – Cotisations – Commissions	3.060	3.120	3.160
Dotations aux amortissements	900	900	900
Total :	144.769	147.770	149.770

RESSOURCES € T.T.C	2004	2005	2006
Conseil Général de la Gironde	61.000	61.000	61.000
Communauté Urbaine de Bordeaux	10.000	10.000	10.000
C.C.I. Bordeaux	9.147	9.147	9.147
C.C.I. Libourne	1.524	1.525	1.525
Chambre des Métiers	6.098	6.098	6.098
Aide emplois jeunes	28.000	26.000	24.000
F.S.E.	26.000	27.000	28.000
Adhésions	3.000	4.000	6.000
Prestations de services		3.000	4.000
Total :	144.769	147.770	149.770

3. Maison de l'Initiative et de l'Emploi (M.I.E.) :

3.a : Présentation et objectifs :

Créée en 1997 sous la forme d'une plateforme d'insertion professionnelle, la Maison de l'Initiative et de l'Emploi contribue à la valorisation de l'initiative économique à travers diverses actions de sensibilisation, d'orientation, d'information et de formation réalisées sous forme d'ateliers individuels ou collectifs auprès de publics défavorisés (chômeurs de longue durée, Rmistes...).

Véritable coordonnateur de proximité, la M.I.E. s'attache tout particulièrement à animer les réseaux de quartier (Centre Communal d'Action Sociale - Commission Locale d'Insertion – Agence Nationale Pour l'Emploi - Plan Local d'Insertion par l'Economique) à travers la promotion de tous les dispositifs de lutte contre l'exclusion par l'emploi et la création d'activités. Au fil des années, cette plateforme est en outre devenue un véritable lieu de ressource de proximité devant permettre l'insertion ou la réinsertion de personnes en grande difficulté professionnelle, en proposant un accompagnement adapté et individualisé utilisant les outils et le réseau appropriés (centre documentaire, espace internet, logiciels adaptés...).

Sur la seule année 2003, la M.I.E. a accompagné 387 personnes, ce qui porte à près de 1.400 le nombre de porteurs de projets ayant ainsi fréquenté l'espace emploi depuis la création de cette structure.

Sur la période 2004-2006, la M.I.E. entend poursuivre, en les développant, ses ateliers-projets qui permettent au créateur de disposer d'une information complète sur l'ensemble des démarches préalables au démarrage de son activité et des contacts à privilégier avec les différents partenaires publics et privés, mais également de réaliser un diagnostic sincère et réaliste sur ses capacités réelles à mener à bien son projet et sur la viabilité de son initiative. Ces ateliers prennent la forme de sessions de sensibilisation, d'information et de formation, de conférences, de rencontres professionnelles et partenariales et de publications. Au terme de chacun de ces ateliers, un accompagnement personnalisé est proposé par la M.I.E. afin d'aider le participant à réaliser son projet ou bien à le mobiliser et l'orienter sur un parcours d'insertion plus pertinent.

3b – Budgets prévisionnels 2004-2005-2006

CHARGES € T.T.C.	2004	2005	2006
Salaires	25.350	30.150	30.150
Charges sociales	7.500	9.000	9.000
Petit équipement et fournitures	7.630	8.400	8.400
Sous-traitance	3.005	3.000	3.000
Locations et maintenance	11.275	11.000	11.000
Documentation/Formation	250	280	280
Assurances – Taxes – Autres charges	3.400	3.700	3.700
Autres services externes	7.597	7.832	7.832
Total :	66.007	73.362	73.362

RESSOURCES € T.T.C	2004	2005	2006
FIV – Politique de la Ville :	16.000	16.000	16.000
Crédits européens :	13.318	14.000	14.000
Participation ADIE - AXIS :	4.000	5.000	5.000
CNASEA :	13.457	12.160	8.630
Ville de Bordeaux :	5.732	5.732	5.732
Communauté Urbaine de Bordeaux :	10.000	10.000	10.000
D.D.T.E.F.P.- ANPE :	3.500	10.470	14.000
Total :	66.007	73.362	73.362

Au-delà des résultats plus qu'encourageants obtenus par chacune de ces structures, et notamment du rôle essentiel que ces associations assument auprès de nombreux porteurs de projets modestes comme tuteurs et/ou parrains de leur entreprise, l'enjeu de la poursuite de l'effort communautaire demeure en effet primordial, tant du point de vue du développement économique et de la restructuration urbaine, que de celui de l'insertion économique et de la revitalisation de certaines zones ou filières.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le principe d'un partenariat pluriannuel sur la période 2004-2006 avec les réseaux de solidarité présentés ci-dessus ;

- **DECIDER** l'attribution, conformément aux orientations validées par le Bureau de la Communauté en juin 2003 :

- d'une subvention d'un montant de 50.000 € au bénéfice de la Caisse Sociale de Développement Local,
- d'une subvention d'un montant de 10.000 € au bénéfice de l'Association Gironde Initiative,
- d'une subvention d'un montant de 5.000 € au bénéfice de la Maison de l'Initiative et de l'Emploi,

au titre du soutien financier aux actions que ces associations mèneront en 2004,

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer les conventions pluriannuelles 2004-2006 ci-annexées, comportant, notamment, les conditions de règlement des subventions communautaires.

Les dépenses correspondantes seront inscrites au chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et apparenté s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 juin 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN-CHARLES BRON

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
20 JUILLET 2004**